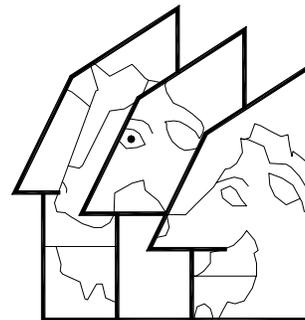
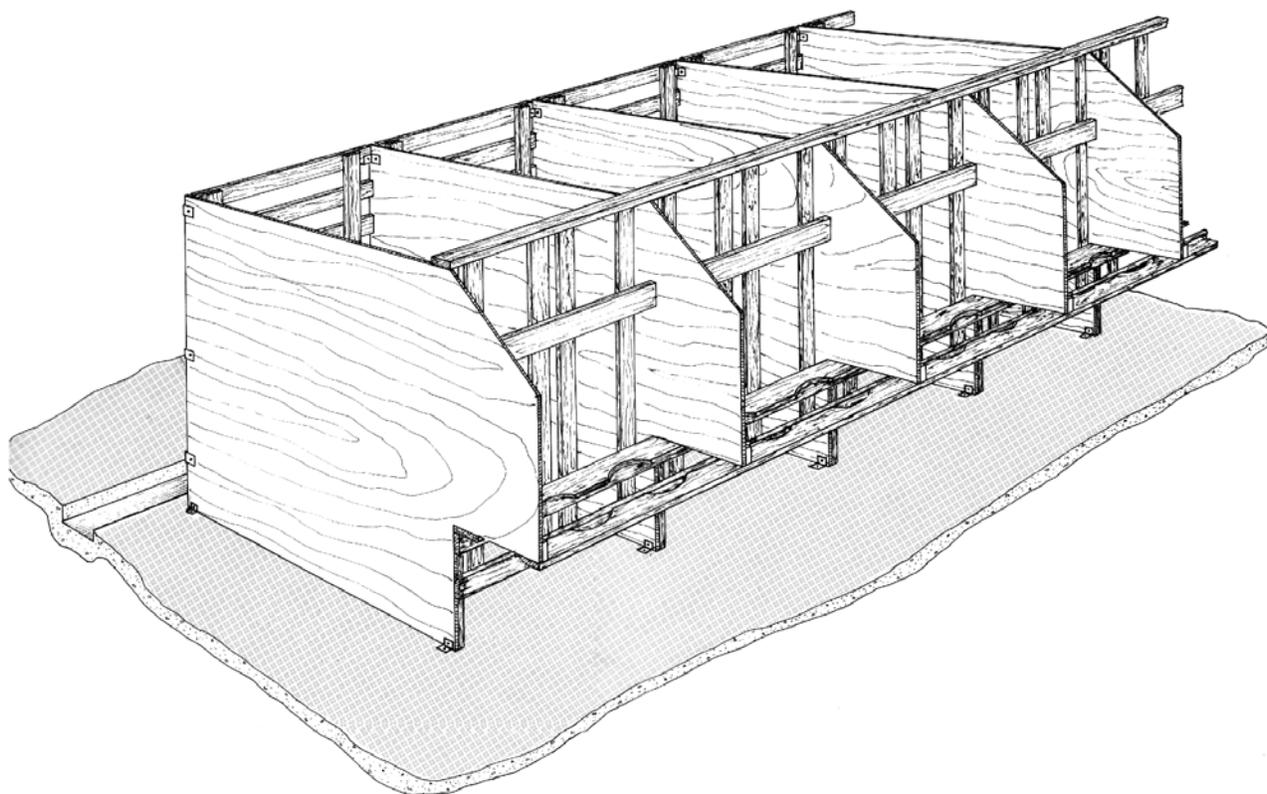


**LOGES À VEAUX
(MAXIMUM DE 90 KILOS)**



20807



LOGES À VEAUX (MAXIMUM DE 90 KILOS)

Il s'agit d'un plan de loges individuelles pour veaux en pouponnière n'excédant pas un poids de 90 kilogrammes.

DÉTAILS DE CONSTRUCTION

Les dimensions hors tout des loges incluant les porte-seaux sont de 900 mm de largeur, sur 1,5 m de longueur et 1,2 m de hauteur. La partie logement du veau mesure 900 mm de largeur sur 1,2 m de longueur, pour des veaux pesant jusqu'à 90 kg.

Pour empêcher les veaux de se toucher, les cloisons séparatrices des loges sont faites de contreplaqué de 18 mm d'épaisseur. Pour éviter les pertes de ce matériau lors de la construction, des panneaux de 1,2 m de largeur sur 3 m de longueur sont utilisés.

La façade et la partie arrière des loges, sont construites ajourées de façon à interférer le moins possible avec la ventilation.

La façade des loges fixes est constituée de lattes verticales de bois franc de 25 mm d'épaisseur et 64 mm de largeur espacées de 200 mm de façon à permettre l'accès aux seaux d'alimentation placés en avant.

La paroi arrière amovible se compose de lattes de bois franc du même type qu'en façade, disposées horizontalement et espacées de 75 mm. Des ferrures spéciales servent à retenir les cloisons séparatrices de contreplaqué des loges et la paroi arrière. Fixée aux ferrures à l'aide d'écrous perforés et de goupilles, la paroi arrière peut facilement être enlevée au besoin, pour faciliter le déplacement des veaux et le nettoyage complet des loges.

Disposées en rangées, face à face, ces loges reposent directement sur un plancher de béton ayant une pente vers le nettoyeur d'étable d'un millimètre dans 50 mm permettant l'écoulement de la partie liquide des déjections. On y met suffisamment de litière pour garder les veaux propres et confortables.

Pour garder la litière plus longtemps sèche on peut construire un plancher ajouré surélevé de 30 mm. Il est fait de lattes de bois franc de 25 mm d'épaisseur et 64 mm de largeur, espacées de 20 mm de façon à permettre l'écoulement de la partie liquide des déjections.